



LE HERISSON

Expressions de Faulquinois

07/04/2025

Presqu'une année sans publier, sans vous informer. Une année de mandature de la nouvelle maire de Faulquemont, élue par ses colistiers (pas tous) suite à la démission de l'ancien maire BIANCHIN.

Beaucoup ont cru que mon silence était dû au fait que je n'en voulais qu'à ce dernier, et que n'occupant plus la fonction de premier magistrat de la ville, Le Hérisson n'avait plus lieu d'exister.

Je n'ai jamais fait une affaire personnelle de celui qui a occupé cette fonction durant plusieurs années. Je ne me suis intéressé qu'à la fonction partant du postulat que des principes régissaient celle-ci :

« Etre au seul service des Faulquinois ».



La nouvelle maire, madame Béatrice Kempenich a eu une année entière pour imprimer sa marque, le temps est venu que je commente

ses méthodes, ses décisions.

Je m'en expliquerai plus longuement dans une autre publication.

Aujourd'hui, mon sujet est le Sydème, cet organisme chargé de collecter vos déchets, qui fait l'objet depuis quelque temps de nombreux articles de presse.

Des articles de presse pour lesquels je vais vous fait part de mes impressions et des propos collectés ici et là de **contribuables ... mécontents.**



Surprise, surprise, les faulquinois, mais aussi tous les habitants des 33 communes du DUF en sont tombés de leur chaise. On apprend que :

mardi 1 avril 2025

Saint-Avold

Collecte des ordures tous les 15 jours à partir du 1^{er} avril : les raisons du changement



Photo Karim SIARI

Ce sujet a été évoqué à Faulquemont à la fin d'un conseil municipal, il y a quelques mois.



Le Hérisson, expressions Faulquinoises

Mais seulement après que madame le maire ait demandé au public de sortir de la salle, ce qui allait suivre était secret, les faulquinois ne devaient pas être informés.

Dans d'autres publications à venir, vous verrez que la maire cultive le goût du secret, une véritable omerta. RIEN, mais alors RIEN ne doit sortir des murs de la mairie. Jusqu'à dire « c'était mieux avant elle ».

Ainsi, dans le secret du huis clos, donc en l'absence de tout public, madame le maire a évoqué le sujet d'une collecte tous les 15 jours, promettant des réunions publiques pour demander l'avis des faulquinois. Plusieurs mois plus tard, votre avis n'a toujours pas été sollicité. Il paraîtrait, selon les dires de cette dernière, que la personne en charge de ce dossier ne lui aurait toujours pas donné ses disponibilités.

C. Steitz : « Ce n'est pas toujours la faute des autres »

***Ancien maire de Faulquemont en réponse à son successeur et ancien adjoint.**

Madame le maire parlait-elle du maire de Longeville-Lès Saint-Avoid, vice-président du DUF en charge de la commission du traitement des déchets ?

undefined - mardi 1 avril 2025

Saint-Avoid et environs

DISTRICT URBAIN DE FAULQUEMONT

Collecte des ordures tous les 15 jours : les raisons du changement

Adrien Jacquot



Emmanuel Thiry justifie la mesure notamment par la baisse des volumes d'ordures ménagères collectés depuis la mise en place des bornes de tri en apport volontaire. Photo Adrien Jacquot

Le sujet est clivant : les ordures ménagères seront désormais ramassées une fois tous

les 15 jours sur le territoire du District urbain de Faulquemont. Le vice-président en

charge de la commission du traitement des déchets ménagers Emmanuel Thiry explique cette décision.

La modification de la fréquence des collectes des ordures ménagères sur le territoire du District urbain de Faulquemont [était en gestation](#) depuis plus d'un an. Elle a été actée le

12 février dernier en conseil communautaire et sera appliquée à compter de ce 1^{er} avril. Le ramassage se fait désormais tous les 15 jours contre une fois par semaine avant.

• Seules les communes de moins de 2000 habitants concernées pour le moment

Pour l'instant.
Les 3 communes du DUF de plus de 2000 habitants sont :

Créhange,
Faulquemont,
Longeville-Lès Saint-Avoid.

Les habitants de ces trois communes seront bientôt concernés, qu'ils ne se fassent d'illusion.

Les villes du territoire ne sont pour le moment pas concernées, une autorisation préfectorale étant requise dans les communes de plus de 2 000 habitants. « Les demandes ont été faites. Elles devraient aboutir dans six à neuf mois. Il ne s'agit pas de traiter les usagers différemment », assure Emmanuel Thiry, vice-président en charge de la commission du traitement des déchets ménagers. Seuls les habitats collectifs des communes de plus de 2 000 habitants, pourraient bénéficier, au moins dans un premier temps, d'une collecte hebdomadaire.

La baisse de la fréquence de l'enlèvement des ordures ménagères, alors même que la redevance reste la même, n'est pas la plus populaire des décisions. En témoignent les réactions des habitants sur les réseaux sociaux dans les communes qui ont déjà communiqué à

ce sujet. Les élus aussi sont divisés : un maire sur trois du territoire du DUF y était défavorable d'après un questionnaire diffusé en interne en octobre 2024.

« Ça représente quand même une grande majorité en faveur du changement de règlement dont les maires des trois communes principales », appuie Emmanuel Thiry.

• Baisse des volumes

Pour le maire de Longeville-lès-Saint-Avold, la mesure permet de ne pas impacter la redevance dans un contexte inflationniste des coûts de collecte (du ressort du DUF) et de traitement (Sydeme). « Nous ne déciderons pas de hausse en 2025, c'est une chance. Beaucoup de territoires de Moselle-Est ont augmenté leur redevance », fait remarquer l' élu. Une hausse, certes contenue à 3 %, a néanmoins été appliquée sur le territoire du DUF en 2024.

Surtout, le vice-président du DUF souligne la baisse des volumes ramassés par les camions de collecte. « Avec la mise en place des bornes de tri en apport volontaire - qui fonctionnent bien - nous avons constaté une baisse du tonnage des ordures ménagères. Nous étions à 5 800 tonnes en 2021. Nous sommes aujourd'hui à 4 200 tonnes. Nous payons actuellement pour des camions et des bacs de poubelle qui ne sont remplis bien souvent qu'à un tiers de leur capacité. Plusieurs habitants m'ont interpellé à ce sujet », indique Emmanuel Thiry. Un non-sens économique et écologique pour l' élu : la collecte hebdomadaire « représentant l'équivalent d'un trajet Faulquemont-Marseille ». Le directeur général des services Arafat Benamer avance aussi la baisse des nuisances sonores avec le passage moins régulier des camions de collecte. Quid des possibles odeurs en été ? « Il est possible de doubler les sacs », répond le vice-président du DUF.

D'autres intercommunalités en Moselle sont passées à la collecte tous les 15 jours comme [le Pays de Bitché](#) et celle du Haut Chemin - Pays de Pange.

Ne nous y trompons pas, les faulquinois seront également concernés. La jurisprudence est abondante sur le principe d'égalité.



Extrait : Ailleurs, des gens soutenaient que le refus opposé par le syndicat méconnaissait le principe d'égalité et le principe de non-discrimination en raison des inconvénients présentés par la collecte des ordures en points d'apport volontaires liés à l'éloignement et l'inaccessibilité des points notamment pour les personnes âgées.

Le tribunal a rejeté ce moyen en considérant que le nombre de points d'apport volontaire sur le territoire du département était suffisant et que des mesures avaient été prises pour renforcer leur accessibilité.

DISTRICT URBAIN DE FAULQUEMONT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RÉUNION DU CONSEIL

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2025

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

4 – ORDURES MÉNAGÈRES

Modification des règlements de collecte et de facturation

Rapporteuse : Danièle STAUB, Conseillère Communautaire, membre de la commission environnement et développement durable

L'année 2024 a été marquée par une réflexion globale sur les enjeux en matière de collecte et de traitement des déchets. Le DUF, comme de nombreuses collectivités doivent accompagner les usagers dans une évolution des comportements qui visent à repenser le modèle économique plus vertueux et circulaire. L'enjeu est de réduire les volumes de déchets que l'on appelle ultime et recycler les autres types de déchets, sources de recettes.

Des temps d'échanges ont pu être organisés lors des 3 réunions territoriales qui se sont tenues les 5, 12 et 17 juillet 2024, puis une conférence des Maires le 18 septembre 2024.

Ces échanges ont permis de poser les enjeux et de réfléchir collectivement aux problématiques complexes comme la collecte, la maîtrise budgétaire, la situation de monopole et la communication. Le questionnaire adressé aux Maires début octobre 2024 a recueilli 66% d'avis favorables pour le passage à la collecte tous les 15 jours.

La commission environnement et développement durable s'est réunie à plusieurs reprises, soit le 19 avril 2024, le 22 novembre 2024 et le 22 janvier 2025 pour actualiser les 2 règlements qui organisent la collecte et la facturation.

Ainsi, les projets de règlements visent à intégrer de nombreux changements intervenus depuis 2019, il portent notamment sur :

- La modification de la fréquence de collecte et du mode de collecte avec la suppression des sacs orange et la mise en place des bornes d'apport volontaire,
- La mise à jour des filières des déchets acceptés en déchetterie ainsi que la clarification du fonctionnement avec des horaires adaptés aux besoins des usagers.

Les modifications proposées entreront en vigueur le 1^{er} avril 2025.

La dernière version du règlement de facturation date de 2023. Son évolution porte principalement sur les éléments suivants :

- Clarification des modes de calculs de la facturation pour les établissements médico-sociaux

5

Comme on peut le lire ci-dessus, ce sujet a été acté lors du conseil communautaire



du 12 février 2025, madame la maire en est membre.

Si elle tenait sa promesse de réunir les faulquinois pour leur demander leur avis, cela n'aurait plus aucun sens.

undefined - jeudi 13 mars 2025

Moselle

MOSELLE-EST

Déchets ménagers : le Sydeme réfléchit à fermer l'un de ses centres multiflux

Emile Kemmel



Roland Roth, président du syndicat des déchets ménagers de Moselle-Est, a présenté le rapport d'orientations budgétaires aux élus lundi 10 mars, lors d'une réunion au siège du Sydeme à Morsbach. Photo Emile Kemmel

Le Sydeme, syndicat des déchets ménagers de Moselle-Est, a présenté lundi 10 mars ses orientations budgétaires pour 2025. Le président Roland Roth a évoqué la modernisation du système de tri multiflux, évaluée à 10 millions d'euros et qui comprendrait la fermeture d'un des centres de tri.

Le président du syndicat des déchets ménagers de Moselle-Est (Sydeme), Roland Roth, a présenté ce lundi 10 mars ses orientations budgétaires pour l'année 2025. L' élu s'est dit satisfait d'une situation financière « en confirmation du redressement », malgré une dette qui s'élève encore à 62 millions d'euros (soit 173 € par habitant). Il a aussi évoqué l'avenir des centres de tri multiflux situés à Sarreguemines, Morsbach et Faulquemont.

• « Vieillissants et obsolètes »

La question de la modernisation des trois centres de tri multiflux, mis en service entre 2008 et 2013, se pose aujourd'hui. Ils sont jugés dans le rapport d'orientations budgétaires comme étant « vieillissants et obsolètes ». La chambre régionale des comptes avait quant à elle estimé dans son rapport d'observations publié en novembre dernier que le système était « onéreux et inefficace » et proposait son abandon.

Depuis leur ouverture, aucun investissement de modernisation de process de tri n'a été réalisé et les technologies utilisées sont jugées aujourd'hui dépassées. Le maintien des équipements en place est estimé à 390 000 € HT pour 2025 (Faulquemont 90 k€, Morsbach : 160 k€ et Sarreguemines 110 k€), sans compter la sécurisation des sites.

Le volume des déchets traités par le multiflux ne cesse de baisser : en 2024, 59 964 tonnes de multiflux ont été réceptionnées sur les trois centres de tri, soit une diminution de 5 706 tonnes par rapport à 2023 (-8,68 %) et de 33 000 tonnes depuis 2018 (-36,61 %).

• 10 millions d'euros pour moderniser le multiflux

Un projet de modernisation de ces sites a été étudié depuis 2023 : « La modernisation d'un centre de tri multiflux a été chiffrée à 10 millions d'euros pour une capacité plus importante permettant de réduire de trois à deux les centres de tri », explique Roland Roth. Un seul site disposerait ainsi d'une plus grande capacité de tri, permettant ainsi la pérennité du service tout en l'améliorant, et de réduire les charges d'exploitation. « Mais compte tenu de l'ampleur de l'investissement, il est nécessaire d'évaluer le rapport coût / efficacité ».

Les élus devront se prononcer cette année sur la solution à adopter pour le tri multiflux et les schémas de collecte des biodéchets. Une réunion de présentation du projet « Sydeme 2030 » a été organisée début février avec les membres du bureau et des commissions réunies. Les travaux de maintenance se poursuivront en 2025 en attendant une décision.

Une réflexion doit aussi aboutir concernant le process et l'implantation des deux quais de transfert de résiduels de Forbach-Marlenau et Sarreguemines-Folpersviller, jugés également obsolètes et sur lesquels les travaux de réparation sont « récurrents et onéreux ».



Vous lisez bien :

Une dette s'élevant encore à 62 millions d'euros ;

Des centres de tri, en service depuis 2008 et 2013, jugés vieillissants et obsolètes ;

Un système jugé onéreux et inefficace ;

Depuis leur ouverture (2008 et 2013), aucun investissement de modernisation de process de tri n'a été réalisé ;

Les technologies utilisées sont jugées dépassées ;

Des travaux récurrents et onéreux...

Je m'interroge. Ce sont bien des élus qui sont responsables de cette situation. Aujourd'hui encore, certains siègent au sein de cette administration. Ne sont-ils pas responsables de cette situation ? Qu'attend-t-on pour leur réclamer des comptes. Certains de ces élus étaient même rémunérés.



Moselle

MOSELLE-EST

Déchets ménagers : fin 2025, la dette du Sydeme aura été divisée par deux

Jonathan Breuer



Roland Roth, président du Sydeme : « Nous avons découvert un gouffre en arrivant, nous sommes revenus dans la normalité. » Photo Jonathan Breuer

Évaluée à plus de 106 M€ en 2019, la dette du Sydeme, le syndicat des déchets ménagers de Moselle-Est, aura été quasiment divisée par deux, à 58 M€, d'ici la fin de l'année, a annoncé Philippe Schutz, vice-président. Au conseil syndical, tous les comptes ont été adoptés quasiment à l'unanimité, sans les voix de trois élus d'Alsace bossue.

« Nous avons vu bien pire, nous sommes sur la bonne voie », affirme le président de la communauté d'agglomération de Forbach, Jean-Claude Hehn. « La dette (62 M€, soit 173 € par habitant) est à mettre en rapport avec les recettes de fonctionnement (57 M€), la situation est normale », continue le maire de Thédling Jean-Paul Hilpert.

« Nous avons découvert un gouffre en arrivant, nous sommes revenus dans la normalité, l'endettement est vivable, un vrai soulagement », vante le président du [Sydeme](#), le syndicat des déchets ménagers de Moselle-Est, Roland Roth. **Évaluée à plus de 106 M€ en 2019, voire plus selon des sources** la dette aura été quasiment divisée par deux d'ici la fin de l'année. En remboursant encore 4 M€ en capital en 2025, elle sera alors de 58 M€, a annoncé Philippe Schutz, premier vice-président.

• L'Alsace bossue veut sortir du Sydeme

Alors qu'on a souvent tiré à boulets rouges sur le [Sydeme](#), longtemps acculé par des dettes monumentales, Roland Roth n'a pas caché sa satisfaction, lundi 31 mars, en faisant adopter les comptes administratifs par le conseil syndical, à la quasi-unanimité. Seuls [trois élus d'Alsace bossue](#), Jean-Jacques Wursteisen, Francis Schirung, Gabriel Glath, ont voté contre. La communauté de communes d'Alsace bossue, déjà échaudée par l'affaire de la TVA, opposée à l'idée d'une contribution unique, veut sortir du Sydeme. Elle a mandaté des bureaux d'études pour évaluer l'impact, financier et juridique, d'une sortie du syndicat.



Vous suivez toujours ?

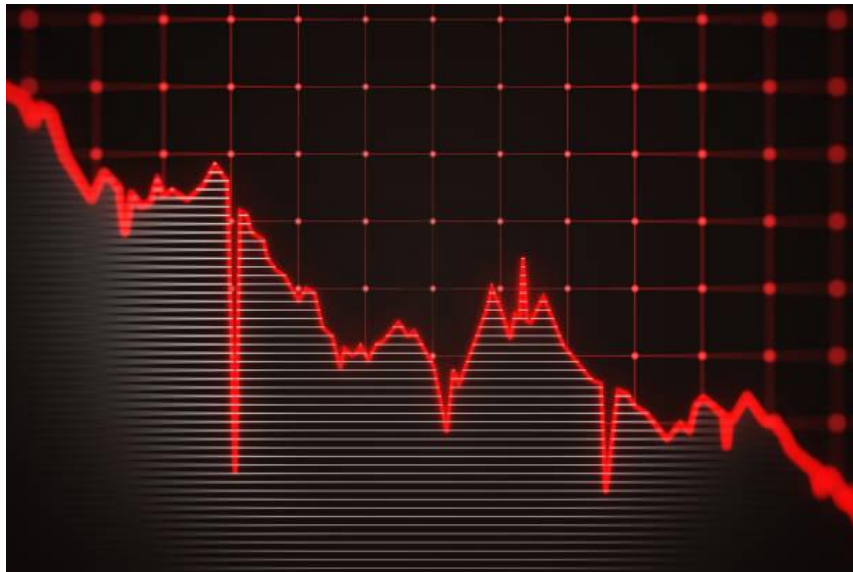
Le président actuel du Sydème déclare :

**« Nous avons découvert un gouffre en arrivant
(106M€ en 2019) ».**

Et toujours pas de coupables ?

« Nous sommes revenus dans la normalité » se vante le président du Sydème.

La normalité avec une dette encore de 62 millions d'euros.



Et toujours pas de coupables ? De responsables ?

Moselle

SARREGUEMINES

L'unité de méthanisation du Sydeme pourrait ne pas être réparée

A l'arrêt depuis plus de deux ans à Sarreguemines, l'unité de méthanisation des déchets verts Méthavos ne redémarrera pas début 2025 comme cela a été annoncé. Le Sydeme, le syndicat des déchets ménagers de Moselle-Est, réfléchit à son avenir, et même à arrêter définitivement l'installation.

« Rien n'est décidé, mais la vidange est une étape préalable à la discussion sur le devenir du site », annonce Philippe Schutz, vice-président au Sydeme, le syndicat des déchets ménagers de Moselle-Est, en charge de la partie technique. Installée à Sarreguemines, [l'usine de méthanisation Méthavos](#), qui transforme les déchets verts et les déchets de l'industrie agroalimentaire, ne fonctionne plus depuis plus de deux ans. Elle ne sera pas remise en route début 2025, contrairement à ce qui a été annoncé.

• Sédiments

Bloqué par des sédiments, des pierres, des morceaux de bois, des matériaux divers, que contiennent les déchets qui proviennent des déchetteries, [le digesteur](#) ne fonctionne plus depuis novembre 2022. Malgré plusieurs tentatives, il n'a jamais redémarré. L'énorme cuve doit être totalement vidée. Les travaux ont commencé au mois de février. Ils ne sont pas encore terminés. A l'issue, des réparations devront être faites. Surtout la configuration de l'installation, un prototype, devra être revue. Un exemple, le post-digesteur, où arrivent les digestats liquides, ce qu'il reste de la méthanisation, avant leur évacuation, n'a aucun système d'agitation. Ce qui a encore amplifié la sédimentation de la cuve, jusqu'à 80 % de sa hauteur.

[La rénovation](#) de l'usine de méthanisation coûterait au moins 1,3 M€. Sauf que le Sydeme ne sait pas ce qu'elle va réellement devenir. Soit l'installation est réparée, soit le prototype est amélioré, soit l'usine est abandonnée et le traitement des déchets verts transféré définitivement

à l'usine Méthavalor de Morsbach, qui ne tourne pas à plein régime. « Il n'y a pas de volonté délibérée d'aller vers un axe ou un autre », assure Philippe Schutz. « La réflexion en cours n'a pas encore abouti. Nous ne déciderons pas de fermer l'usine en 24 h, nous sommes des gens sérieux », affirme Roland Roth, président du Sydeme.



Le festival continue : Vous êtes toujours là ?

L'unité de méthanisation en arrêt depuis 2 ans, ne redémarrera pas en 2025 ;

Bloqué, le digesteur ne fonctionne plus depuis 2022 ;

La rénovation coûterait au moins 1,3 M€ ;

L'usine pourrait être abandonnée.

Même son abandon aurait un coût. Et toujours pas de responsables ?

Le président du Sydème affirme :

« Nous sommes des gens sérieux ».

S'il ne l'était pas, ce serait comment ?

Moselle

MOSELLE-EST

Les élus du Sydeme sont les champions de l'absentéisme

Stéphane Mazzucotelli



Il y a 55 délégués élus au Sydeme mais les réunions se font rarement en présence de plus de trente personnes au siège à Morsbach, près de Forbach.. Photo Stéphane Mazzucotelli

La réunion plénière du Sydeme (syndicat des déchets ménagers de Moselle-Est) prévue lundi à 17 h a bien failli être reportée en raison d'un fort taux d'absentéisme des élus siégeant dans cette assemblée. Le quorum obligatoire de 28 présents, sur 55 délégués, a été atteint in extremis. La réunion a démarré avec plus d'une demi-heure de retard.

Les élus de Moselle-Est se désintéressent-ils de la gestion des déchets ménagers ? Un sujet pourtant éminemment important dans la vie quotidienne des habitants du territoire. [Les élus boudent de plus en plus les réunions plénières du Sydeme](#) (Syndicat des déchets ménagers de Moselle-Est). Ces élus ont pourtant été volontaires pour représenter leur communauté de communes ou d'agglomération dans ce syndicat. Mais certains ne viennent pas, ou très peu, pour voter les points traitant des choix et orientations. Cela commence à perturber la vie du syndicat. Lundi, la réunion au siège du Sydeme à Morsbach, près de Forbach, a failli être reportée faute de combattants. À 17 h 20 (la réunion devait débiter à 17 h), Roland Roth, président, constate que le quorum n'est pas atteint. Le nombre minimum de présents pour que l'assemblée puisse valablement délibérer est de 28 élus (sur 55).

Lundi, seules 26 personnes étaient là. Le président s'apprêtait à reporter la réunion lorsque [Salvatore Coscarella](#), président de la communauté d'agglomération de Saint-Avold, est arrivé. « Mais il nous manque un élu encore », remarque Roland Roth. Alexandre Cassaro, vice-président de la communauté d'agglomération et maire de Forbach, a pris son téléphone pour appeler Sabrina Hassinger en catastrophe. L'élue de Forbach a pu se libérer pour arriver au pas de course et participer in extremis au vote des points à l'ordre du jour.

Ce n'est pas la première fois que ce scénario se déroule au Sydeme. En novembre, une réunion avait déjà failli capoter. Roland Roth avait sermonné ses troupes. Sans effet pour l'instant.

• Des élus invisibles durant trois ans

Le taux de présence moyen est de 61 % depuis 2020 au Sydeme. Ce taux est encore tombé plus bas ces derniers temps. Dans un rapport, la chambre régionale des comptes avait même

constaté que deux délégués de la Casas (Saint-Avoid) n'ont assisté à aucune réunion entre septembre 2020 et septembre 2023.



Je me suis toujours demandé en quoi des élus (ils le sont tous dans leur commune (maire, adjoint, conseiller municipal), étaient **COMPETENTS pour diriger une entreprise de cette ampleur.**

Moselle

MOSELLE-EST

Les contributions au Sydeme n'augmenteront pas en 2025

Des charges ont beau être en hausse, notamment la taxe générale sur les activités polluantes, le Sydeme, syndicat des déchets ménagers de Moselle-Est, n'augmentera pas ses contributions. La preuve selon Roland Roth que « la situation financière est maîtrisée ».

La TGAP, la taxe générale sur les activités polluantes, a encore augmenté en 2024, jusqu'à 7 € en plus par tonne de déchets enfouis sur le site de Téting-sur-Nied. En plus, une taxe carbone, évaluée à 22,17 € la tonne, a été instaurée en Allemagne (pays vers lequel des déchets transitent). Ce qui conduit à revoir à la hausse les coûts de traitements du [Sydeme](#), le syndicat des déchets ménagers de Moselle-Est. « Mais l'accumulation des taxes n'aura pas d'impact sur la participation des collectivités », rassure Roland Roth, président.

En 2025, les contributions que versent les intercommunalités au Sydeme n'augmenteront pas.

• « Signe supplémentaire du redressement »

La contribution par habitant, qui a baissé d'1,50 € cette année, restera fixée à 12,375 par habitant. Les contributions mensuelles des collectivités n'évolueront pas non plus. « Cela prouve que notre situation financière ne bouge pas dans le mauvais sens, contrairement à ce qu'on veut faire croire, tacle Roland Roth, pensant au dernier rapport rendu par [Chambre régionale des comptes](#) qui met en cause une "gestion des déchets coûteuse et peu efficace".

Malgré les augmentations de taxes auxquelles nous devons faire face, le maintien des contributions est peu commun dans les collectivités, la tendance est plutôt dans l'autre sens. Cela est un signe supplémentaire du redressement du Sydeme. »

Cet été, la Chambre régionale des comptes a clos la procédure engagée contre le Sydeme pour déficit excessif. En cinq ans, les dettes ont été réduites de près de 50 M€. Elles tournent toujours autour de 60 M€.

La bonne nouvelle : Les contributions du Sydème n'augmenteront pas.



De l'avis des usagers, de Faulquemont et des autres communes, c'est toujours moins de services pour toujours le même prix. Mais ça, ceux qui dirigent cette boutique ne l'entendent pas. A terme, une collecte tous les 15 jours. Le dernier rapport de la **Chambre régionale des comptes**, dont on peut penser qu'elle est composée de gens **COMPETENTS**, ELLE, mets en cause « une gestion des déchets couteuse et peu efficace » et toujours une dette de quelque 60M€.